

(à rappeler dans toute correspondance)

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PAYS DE HONFLEUR - BEUZEVILLE**

**Service Urbanisme
33 Cours des Fossés
CS 40037
14601 HONFLEUR CEDEX
Tél : 02.31.14.29.35
Fax : 02.31.14.29.39**

DOSSIER N° DP 014 333 24 U0132

Demande du : 10/07/2024
Reçue le : 10/07/2024
Complétée le :

Sur un terrain sis et cadastré :
4 Bis Chemin des Monts
14333 CV 152

Pour : Création d'une clôture

DESTINATAIRE

Monsieur **BROUSSIN Adrien**

9 rue Ange Escolar

14600 LA RIVIERE ST SAUVEUR

Dossier suivi par : Eliza BELLOEIL

OBJET : Retrait avant décision d'un(e) Déclaration préalable, RECOMMANDE A.R.
REF. : Votre mail du 22/07/2024

Monsieur,

Par mail susvisé, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° **DP 014 333 24 U0132** décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier et vous fais retour des autres exemplaires en ma possession.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Honfleur, le 26 JUL. 2024

P / Le Président,


Allain GUESDON
1^{er} Vice-Président de la CCPHB



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.